

# REPUBLIQUE DU SENEGAL



**Un Peuple – Un But – Une Foi**

---

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

**Allocution de Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur,  
de la Recherche et de l'Innovation  
Monsieur Cheikh Oumar Anne**

Troisième (3<sup>ème</sup>) Conférence Internationale sur la Sécurité Nucléaire  
du 10 au 14 Février 2020 à Vienne (Autriche)

**Monsieur le Président de la Conférence,  
Monsieur le Directeur général de l'AIEA,  
Mesdames et messieurs les Ministres,  
Mesdames et messieurs les experts et  
représentants des organisations internationales.**

**Monsieur le Directeur général,**

Permettez à l'entame de mon propos de vous féliciter pour votre élection à la tête de l'Agence. Le Sénégal, par ma voix, vous réitère tout son engagement à vous accompagner dans l'accomplissement de votre mission.

Je voudrais également féliciter l'AIEA pour l'organisation de cette troisième série de conférence internationale sur la sécurité nucléaire sur le thème : Maintenir et Renforcer les efforts.

L'augmentation des applications nucléaires dans tous les secteurs prioritaires de développement par plusieurs pays, et en particulier dans ceux en développement, nous obligent à nous acquitter davantage de nos responsabilités nationales et de nos obligations internationales pour avoir des systèmes nationaux appropriés et efficaces de sécurité nucléaire.

**Monsieur le Président**

Je voudrais exprimer toute la reconnaissance de notre pays à l'AIEA pour le rôle important qu'elle joue dans la coopération internationale afin d'appuyer les Etats dans leurs efforts pour s'acquitter de leurs responsabilités en matière de sécurité nucléaire, dans l'élaboration des documents d'orientations sur la sécurité nucléaire et dans l'atteinte des objectifs communs d'utilisation pacifique de l'énergie atomique et de non-prolifération nucléaire.

Le Sénégal s'engage auprès de la communauté internationale à apporter son soutien constant pour la réduction du risque d'utilisation des matières

nucléaires ou autres matières radioactives à des fins criminelles ou des actes non autorisés et délibérés pouvant porter atteinte aux personnes, aux biens et à l'environnement.

## **Monsieur le Président**

Pour participer à l'atteinte des objectifs de l'AIEA en matière de sécurité nucléaire, le Sénégal a adopté une politique et des stratégies pour le renforcement de son régime de sûreté et de sécurité nucléaire. C'est ainsi qu'une Autorité indépendante, en charge de la radioprotection, de la sûreté et de la sécurité nucléaires, a été créée et est effective depuis 2011. Il a également élaboré et adopté en 2014, un plan intégré d'appui en matière de sécurité nucléaire (INSSP). La mise en œuvre de ce plan INSSP a permis d'entreprendre la révision du cadre législatif et réglementaire, avec l'élaboration d'une nouvelle loi nucléaire en 2018, prenant en compte la sécurité nucléaire, et la mise en place des textes réglementaires relatifs à la protection physique, la sécurité en cours d'utilisation, de stockage ou pendant le transport des matières radioactives.

Notre pays salue les activités de formation organisées par l'AIEA sur la sécurité du transport au profit des différentes parties impliquées ainsi que les exercices conjoints entre pays limitrophes, à l'instar de celui organisé en 2019 entre, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal.

Le Sénégal a signé un accord avec la Mauritanie et participe au Forum des Autorités de Sûreté et Sécurité nucléaires du G5 Sahel et du Sénégal pour :

- un meilleur contrôle aux frontières du transport des matières nucléaires et autres matières radioactives,
- la prise de mesures efficaces contre un enlèvement non autorisé ou un acte de sabotage,
- enfin la prévention et la détection du trafic illicite.

## **Monsieur le Président,**

Concernant la mise en œuvre des instruments juridiques internationaux, contraignants ou non, visant à maintenir la sécurité effective des sources radioactives tout au long de leur cycle de vie, Le Sénégal s'est engagé à appliquer le Code de conduite sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives ainsi que les Orientations révisées pour l'importation et l'exportation. Il a, à cet égard, ratifié la Convention sur la Protection physique des matières nucléaires ainsi que son amendement en 2005.

Dans le domaine de la prévention, une attention particulière est accordée principalement à la protection physique des matières nucléaires et autres matières radioactives. C'est ainsi qu'un centre de stockage temporaire des sources orphelines ou héritées de pratiques anciennes a été construit en 2017 et il recevra une mission d'experts pour l'évaluation de la protection physique en juillet 2020. En outre, en juin 2020, le Sénégal accueillera une mission de Service consultatif international sur la protection physique ou IPPAS.

## **Mesdames, Messieurs**

Pour mieux se préparer à répondre à un événement de sécurité nucléaire, des activités de renforcement des capacités des personnels de première intervention ont été effectuées par le biais de la coopération avec le Département américain de l'Energie, en particulier l'Office de Sécurité radiologique et aussi grâce au projet « Initiative de l'Union Européenne des Centres d'Excellence en matière de réduction des Risques nucléaires, radiologiques, bactériologiques et chimiques (NRBC) »

Par ailleurs, le Sénégal est convaincu que prévenir la perte de contrôle et le trafic illicite passe aussi par la mise en place de systèmes de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires et autres matières radioactives. C'est pourquoi cette comptabilité et ce contrôle sont actuellement assurés par

l'Autorité réglementaire qui s'attèle à mettre à jour l'inventaire national des sources de rayonnements ionisants. Cet inventaire national est appuyé par la collaboration établie avec la US NRC en 2015 dans le cadre du Partenariat de réglementation des sources de rayonnement (RSRP).

### **Mesdames, Messieurs, Distingués délégués**

Pour le renforcement des partenariats internationaux et la promotion de l'échange volontaire d'informations, le Sénégal participe au Système de gestion des informations sur la sécurité nucléaire (NUSIMS) de l'AIEA, à la Base de données sur les incidents et les cas de trafic (ITDB). Il prend part également au Comité des orientations sur la sécurité nucléaire (NSGC).

Notre pays encourage la promotion de la culture de sécurité nucléaire et plaide pour le renforcement des compétences nationales en la matière par la participation aux formations à travers les réseaux de collaboration internationaux et régionaux, notamment par l'intermédiaire des centres d'excellence, des centres de soutien à la sécurité nucléaire (NSSC) et du Réseau international de formation théorique à la sécurité nucléaire (INSEN) auxquels il participe.

### **Monsieur le président,**

Je voudrais terminer en souhaitant un plein succès à la conférence en étant persuadé que nos conclusions permettront de renforcer la coopération internationale en vue de contribuer à la mise en place d'une architecture internationale de sécurité nucléaire efficace et durable pour le bien de tous, et cela, en parfaite convergence avec la devise de l'AIEA, à savoir **l'atome pour la paix et le développement.**

**Je vous remercie de votre attention**